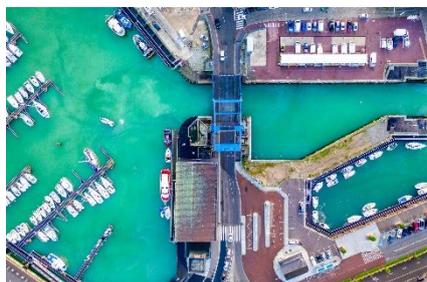


Dieppe, le 20 août 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Entretien du pont Ango

Dans le cadre de travaux d'entretien sur le pont Ango, la circulation routière sera réduite et régulée du lundi 23 août au vendredi 10 septembre 2021 hors week end.



©Biplan- S.Leroy

A l'occasion de cet entretien, des travaux de traitement anti-corrosion vont être réalisés sur certaines parties métalliques du pont. Ces travaux avaient débuté en septembre 2020, mais en raison de la météo et de la crise sanitaire n'avaient pu être finalisés.

Durant toute la durée de l'opération, la circulation routière sera alternée par des feux tricolores afin de réguler les flux de véhicules. La circulation piétonne est quant à elle maintenue en journée.

Afin de minimiser la gêne aux usagers, l'entreprise Masci en charge de ce chantier, va travailler hors marée afin de ne pas entraver l'accès au bassin de Duquesne c'est-à-dire soit le matin soit l'après-midi. Elle fera par ailleurs en sorte de démobiliser son installation de chantier aux heures de forte circulation soit de 9h à 9h30 et de 17h00 à 17h30. Enfin, une partie des travaux s'effectuera de nuit notamment les surfaces situées sur le contrepoids uniquement accessibles en position ouverte du pont (c'est-à-dire fermé à la circulation routière).

Ces travaux de maintenance, sous maîtrise d'ouvrage Ports de Normandie, requièrent des conditions climatiques particulières pour répondre aux exigences d'application d'un système anticorrosion certifié ACQPA, certification essentielle qui permet de garantir la pérennité des ouvrages métalliques dans des milieux maritimes et portuaires où l'atmosphère est particulièrement agressive (zones industrielles et zones côtières, salinité élevée). Ce sont ainsi environ 120 m² de surface qui vont être traités.

Régulièrement, les équipes de Ports de Normandie assurent le suivi et la maintenance du pont Ango comme pour tous les ouvrages de cette nature destinés aux usages maritimes et terrestres dans le port de Dieppe.

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, « Ports de Normandie » ce sont : 6 000 emplois directs et indirects (Etude INSEE 2016) / 410 M€ investis en Normandie entre 2007 et 2020 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables et 2 futures bases de maintenance / 2 millions de passagers

transmanche par an / 7 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 150 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 600 nuitées / 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / Une offre de réparation navale complète

« Ports de Normandie » est le fruit d'une alliance entre la Région Normandie, les départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et les Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de « Ports de Normandie » sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Anne Pétri Maillard- 02 31 53 64 53 / 06 23 50 48 99– anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr